

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Mars 2026

Référence  
D2026\_11

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
à l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le vendredi 20 mars 2026 à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Charmont-en-Beauce s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

**Présents** : M. MALON Stéphane, Mme PRUNET Delphine, M. LE MOAL David, Mme PERON Adeline, M. BELTOISE Antony, Mme ROUSSELOT Nathalie, M. JOLIN Lionel, Mme RION Gabrielle, M. MENAULT Miguel, M. LEPRINCE Rémy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LAROYE Aurélie à Mme ROUSSELOT Nathalie

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-préfecture de Pithiviers  
Le : 21/03/2026  
Et  
Publication ou notification du :

**A été nommée secrétaire** : Mme PERON Adeline

**Objet de la délibération : Création et nomination des conseillers auprès des commissions communales**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-22 et suivants ;

**Vu** le Code des Marchés Publics et notamment la création d'une commission d'Appel d'Offres communale ;

**Considérant** que des commissions de travail peuvent être créées afin d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal,

**Considérant** que le Conseil Municipal peut prévoir la participation de conseillers municipaux ;

**Considérant** qu'à la suite de l'installation du Conseil Municipal relative à l'élection du Maire et des Adjoints, il convient de constituer des commissions dans les domaines définis et délibérés ci-après :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

## DECIDE

### **Article 1 :**

De créer les commissions communales suivantes, présidées par Mme le Maire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales :

- **Commission Travaux et Voirie**
- **Commission Sociale**
- **Commission Chemins ruraux**
- **Commission Finances, Budget**
- **Commission Cimetière**

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Public, création de la Commission CAO :

- **Commission d'Appel d'Offres**, ouverture des plis

### **Article 2 :**

De procéder à la désignation des membres **des commissions et organismes extérieurs** dont les noms sont annexés au tableau.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/03/2026  
Le Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

**Tableau - Annexe à la délibération D2026-11 du 20 mars 2026****Commune de Charmont en Beauce**

Travaux et Voirie	Beltoise Antony - Jolin Lionel - Laroye Aurélie - Le Moal David - Leprince Rémy - Menault Miguel
Sociale	Leprince Rémy - Peron Adeline - Rion Gabrielle - Rousselot Nathalie
Chemins ruraux	Beltoise Antony - Jolin Lionel - Menault Miguel
Finances, Budget	Beltoise Antony - Laroye Aurélie - Malon Stéphane - Rion Gabrielle - Rousselot Nathalie
Cimetière	Jolin Lionel - Leprince Rémy - Malon Stéphane - Menault Miguel
Appel d'Offres, Ouverture de plis	Beltoise Antony - Jolin Lionel - Laroye Aurélie - Le Moal David - Leprince Rémy - Menault Miguel